

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES****COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS****Trente-cinquième session, Siège de la FAO****Rome, Italie, 2-7 juillet 2012****PROJET PILOTE VISANT À RENFORCER LA PARTICIPATION AUX PREMIÈRES PHASES DE L'ÉLABORATION DE TEXTES DU CODEX ET À PROMOUVOIR LES ÉCHANGES ENTRE LES PAYS PLUS EXPÉRIMENTÉS ET CEUX QUI LE SONT MOINS**

Le présent document décrit une nouvelle approche concernant l'élaboration de documents du Codex dans des domaines techniques créant des difficultés aux pays moins expérimentés, approche qui associe ces pays aux travaux dans une optique collaborative et participative. Le projet pilote a été financé par le Fonds fiduciaire pour le Codex au titre de l'Objectif 2: Renforcement de la participation au Codex.

Généralités

À sa quarante-troisième session, le Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire est convenu de mettre en place un groupe de travail physique chargé de poursuivre la révision des *Principes régissant l'établissement et l'application de critères microbiologiques pour les aliments* (CAC/GL 21-1997) et d'élaborer des exemples pratiques sur l'établissement et l'application des critères microbiologiques à différentes fins, et ce afin d'aider à la révision des Principes. Le Comité avait estimé que cette question était assez complexe et nécessitait l'étude de nouvelles approches afin de faciliter l'élaboration de textes du Codex selon une méthode qui permette une vaste participation et aide à mieux comprendre les questions abordées.

Afin de faciliter la participation active de pays moins expérimentés à l'élaboration de ces exemples pratiques, il a été décidé en outre de piloter une initiative de « mentorat » associant des pays chefs de file expérimentés et/ou des organisations ayant qualité d'observateur (mentors) à des pays moins expérimentés (mentorés). Des exemples pratiques ont été élaborés par sept équipes de rédaction composées de pays membres et/ou d'observateurs, chefs de file/mentors ou de collaborateurs/mentorés afin de permettre un transfert des connaissances et la prise en main des exemples et du processus. Les exemples pratiques ont été examinés par le groupe de travail physique à Parme (Italie) du 29 mai au 1^{er} juin 2012. Le Fonds fiduciaire pour le Codex a accordé une aide aux mentorés provenant de pays admissibles au Fonds pour qu'ils puissent participer à la réunion de Parme.

Des membres du personnel de la FAO et de l'OMS, y compris du Secrétariat du Codex et du Secrétariat du Fonds fiduciaire pour le Codex, ont participé dès le début à cette initiative pilote (planification, mise en œuvre puis évaluation). Il s'agissait notamment d'établir une liste de délégués pouvant bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire pour la réunion de Parme et d'évaluer de façon continue l'état d'avancement et les résultats de l'initiative pilote afin de mieux comprendre les avantages et les inconvénients de l'approche et de tirer parti des enseignements dont il sera bon de tenir compte lors d'initiatives futures.

Les groupes de rédaction ont communiqué principalement par voie électronique. Deux des sept groupes ont organisé des téléconférences périodiques pour progresser et expliquer certains points clés des exemples donnés. La plupart des groupes avaient un plan de travail assorti de délais précis. Un fonctionnaire de la FAO a participé en qualité d'observateur et a également fourni un appui aux groupes sur les questions techniques et sur les questions de communication et de procédure.

À la fin de la période consacrée à l'élaboration d'exemples, un questionnaire en ligne a été envoyé aux mentors et aux mentorés pour évaluer l'initiative pilote. Ensuite des débats en groupe ont eu lieu lors de la réunion du groupe de travail physique à Parme (Italie). Ci-dessous un aperçu de ces activités d'évaluation initiale.

Résultats préliminaires

Informations en retour provenant des pays moins expérimentés (*mentorés*).

Dans l'ensemble, les mentorés ont été très satisfaits de l'initiative pilote, en particulier de la qualité du travail des mentors et de leur participation aux débats. Ils ont noté que cette activité leur avait aussi permis de participer, avec des collègues/experts dans leur pays, aux premières phases de l'élaboration d'un document Codex et d'élargir le débat au niveau national. Ils ont aussi estimé que le mentorat était un instrument d'apprentissage précieux qui les avait aidés à mieux comprendre ce sujet complexe et qui avait facilité leur travail.

Les principaux avantages de cette approche étaient qu'elle permettait de partager des connaissances, des données et des expériences d'apprentissage avec d'autres pays sur des thèmes spécifiques, et de trouver des experts nationaux clés sur le terrain pour un débat plus éclairé au niveau national.

Pour ce qui est des inconvénients, les participants ont demandé un appui supplémentaire sous la forme d'une bibliothèque virtuelle qui leur permettrait d'accéder aux références actuellement non disponibles dans leurs pays. Ils ont également déclaré qu'ils auraient souhaité disposer de plus de temps pour examiner cette question.

Les mentorés ont indiqué en quoi l'initiative de mentorat et la participation au groupe physique du Codex leur avaient permis de participer au Codex d'une manière très différente. Il est d'usage que les délégués des pays lisent les documents, en débattent, définissent les positions nationales et se rendent à la session du Comité du Codex munis de ces positions. Participer à l'initiative de mentorat et au groupe de travail physique avait permis aux mentorés de travailler sur les documents selon une approche ascendante, ce qui leur permettait de mieux se préparer aux réunions du CCFH et de diriger le processus national dans leur propre pays à partir des documents.

De l'avis des mentorés, cette approche pourrait être appliquée avec profit au sein du Codex pour des sujets généraux qui touchent à presque tous les types d'aliments dans tous les pays et pour des tâches spécifiques très complexes.

Informations en retour de la part des pays chefs de file/organisations ayant le statut d'observateur (*mentors*).

Les mentors ont souligné qu'ils étaient pleinement satisfaits de cette activité pilote. Ils avaient atteint les objectifs, comprenaient mieux les besoins des pays et maîtrisaient mieux le mentorat.

Les mentors ont également indiqué que les mentorés s'étaient très engagés dans l'initiative, mais que la façon de travailler et les résultats obtenus avaient été fonction de leur expérience et de leurs connaissances. Toutefois, dans l'ensemble, le travail en équipe réunissant des pays moins expérimentés et des pays plus expérimentés avait permis d'élargir le débat et d'améliorer les connaissances de tous.

Parmi les inconvénients signalés par les mentors figuraient les formalités (par exemple les procédures des comités nationaux du Codex) dans certains pays, qui parfois ralentissent le rythme de travail, et les différences de langues et de fuseaux horaires qui compliquent les discussions en direct.

Les mentors comme les mentorés ont déclaré qu'ils participeraient volontiers à une autre initiative de mentorat et recommanderaient à d'autres pays de prendre part à ce type d'initiative.

Il importe de mentionner que tous les participants ont noté que l'initiative avait démarré avec les étiquettes de « mentors » et de « mentorés » mais que la collaboration avait fait disparaître toute hiérarchie et fait apparaître que, somme toute, dans cette opération, il n'y avait eu que des gagnants.

Conclusion

Au moment de la rédaction du présent document, l'initiative pilote était jugée très positive. Mentors et mentorés se sont accordés à reconnaître qu'elle avait permis d'atteindre le résultat souhaité (rédaction de sept exemples d'utilisation de critères microbiologiques), qu'elle avait été une expérience enrichissante, qu'elle avait permis de mieux comprendre le fonctionnement du processus d'établissement des normes, qu'elle avait un certain nombre d'effets secondaires positifs et qu'elle pouvait être considérée comme une approche à utiliser et/ou à adapter dans l'avenir dans des domaines spécifiques, pour faire avancer les travaux du Codex.

Les principaux enseignements que la FAO et l'OMS ont tiré de l'initiative pilote sont résumés ci-après:

Le mentorat:

- a permis d'améliorer la connaissance et la compréhension d'une question complexe et technique mais importante (utilisation des critères microbiologiques) pour l'établissement de normes;
- a permis d'atteindre un objectif concret et précis (rédaction de sept exemples d'utilisation de critères microbiologiques);
- pourrait être envisagé pour une application dans d'autres domaines spécifiques du Codex (notamment pour améliorer la connaissance et la compréhension de questions complexes ou techniques) ou être intégré à des mécanismes déjà en place pour l'examen de documents du Codex (par exemple désigner des pays « mentors » au sein de groupes de travail électronique afin de renforcer les connaissances, la compréhension des questions et la participation effective des pays);
- a permis d'établir des relations entre mentors et mentorés qui continuent après cette expérience et peuvent faciliter les échanges de vues sur toute question liée à la participation au Codex.

Le Codex souhaitera peut-être examiner si cette approche pourrait être répliquée au sein du CCFH ou d'autres Comités, afin de promouvoir une meilleure compréhension, une meilleure applicabilité et une meilleure prise en main des textes du Codex.

Une évaluation complète du projet sera réalisée, en deux étapes: i) évaluation à court terme des résultats et de l'impact sur les travaux du Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire, en ce qui concerne les critères microbiologiques; et ii) évaluation à moyen et à long terme des possibilités d'élargir l'expérience, et de l'impact sur la participation.